



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION DE BAYONNE ANGLLET BIARRITZ

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2008

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. ESPILONDO, LABAYLE, BOROTRA, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, MM. GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, Mme GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUEYTS, Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Mmes LANNEVERE, DURRUTY, M. DOMÈGE, Mme DESTRUHAUT, MM. CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. Michel VEUNAC, Vice-Président ; M. PAUL-DEJEAN, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, MM. BRISSON, LAFITE, Mme CONTRAIRES, Conseillers Titulaires ; M. CAZAUX, Conseiller Suppléant.

PROCURATIONS : M. Michel VEUNAC à M. BOROTRA ; M. PAUL-DEJEAN à M. CÉLAN ; Mme JAURRAUD-VERGNOLLE à Mme GETTEN-PORCHÉ ; M. BRISSON à M. DOMÈGE ; M. LAFITE à Mme PRADIER ; Mme CONTRAIRES à Mme LANNEVERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 31 - ASSAINISSEMENT - COMMUNS.
PASSATION D'UN MARCHÉ A BONS DE COMMANDE POUR LA REHABILITATION PAR L'INTERIEUR D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES TROIS VILLES.

Monsieur BOROTRA présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Communauté d'Agglomération possède un certain nombre d'ouvrages d'assainissement très anciens, visitables en maçonneries, dont l'état nécessite une réhabilitation dans un proche avenir.

Les techniques de réhabilitation par l'intérieur telles que la projection de mortiers et/ou de béton armé et la mise en œuvre d'éléments préfabriqués sont tout à fait indiquées pour ces ouvrages situés pour la majeure partie dans les centres villes.

Compte tenu des linéaires importants et de la grande diversité des sections d'ouvrages, les travaux à engager présentent un caractère aléatoire dans leur programmation. C'est pourquoi, un marché à bons de commande bien adapté, car permettant l'émission de bons de commande successifs suivant les besoins et les crédits disponibles, a été passé en 2005 pour une durée de trois ans.

Ce marché arrivant à son terme, il convient de relancer une nouvelle procédure de consultation des entreprises.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 19 NOV. 2008

Affiché le 19 NOV. 2008



P/Le Président,

Le Vice-Président Délégué,

Pierre GRENADE

Ce nouveau marché annuel, reconductible trois fois, sera lancé sans montant minimum ni montant maximum.

En conséquence, je vous propose :

- d'autoriser Monsieur le Président à engager la consultation des entreprises pour ces travaux suivant la procédure de l'appel d'offres ;
- de solliciter les aides auprès des organismes éventuellement financeurs (Agence de l'Eau, Conseil Régional, ...).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ